

Organismes et lieux de formation

Organisme :

Ligue SUD de Voile, 11 avenue Gambetta, 83500 La Seyne du Mer
Lieu de formation
Pole Voile, 6 Promenade George Pompidou, 13008 Marseille.



Partenaires :

FUTUROSUD (CFA)

CREPS PACA

ISHUA



Objectif de la formation

- Acquérir les compétences techniques et pédagogiques pour enseigner la voile sur tous les supports et à tous les publics et obtenir le BPJEPS spécialité Educateur Sportif mention Voile Option B Voile Croisière / Inshore

Calendrier de la formation (voir ci-après)

Test Entrée : 11 et 12 septembre 2025

Sélection : 15 septembre 2025

Positionnement : 16 septembre 2025

Date de début : 28/09/2025

Date de fin : 02/10/2026

► Enseignement en centre de formation : 721 heures.

► Alternance en entreprise : 756 heures

Durée totale de la formation : 1477 heures.

Du mardi au samedi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Les candidats seront susceptibles de travailler les mercredis, les vacances scolaires, en soirée ainsi que les week-ends en respect de la Convention Collective National du Sport ou de l'Animation
Lors du positionnement, des allègements seront étudiés.

Engagement qualité des formations

► **Certificat QUALIOPi** Certificat n° CW202412-4342 V2

► Formateurs reconnus et qualifiés par la Fédération Française de Voile et le ministère des Sports

► Habilitation DRAJES PACA en cours

► Accueil en alternance dans des structures labellisées

Contact équipe pédagogique :

Correspondante administrative : Marie JARRIGE marie@voilesud.fr

Responsable : Laurent GAILLOT laurent.gaillot@ffvoile.fr



Prérequis d'entrée à la formation

- Capacité à savoir nager 25m et s'immerger
- Être en possession d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique des sports nautiques et datant de moins de 1 an à la date de l'entrée en formation,
- Permis de conduire bateau à moteur
- Justifier d'un niveau Technique correspondant au niveau 5 FFVoile sur un Voilier Habitable en équipage
- Être licencié FFVoile à la date d'entrée
- Permis Côtier
- Attestation relative au secourisme (PSC1 ou équivalent)
- La maîtrise de la lecture et de l'écriture est vivement conseillée.

Pour les candidats dont la situation le nécessite, notre référent handicap est disponible pour envisager l'aménagement de la formation et/ou de la certification à travers un projet personnalisé de formation (PPF).

Pour les candidats qui n'auraient pas tous les prérequis techniques, les tests d'entrée permettront de les vérifier.

Conditions d'admission – Sélections – situation de handicap

La formation s'adresse à tous les publics : le nombre de places est limité à 15 (8 minimum).

Pour les candidats dont la situation le nécessite, notre référent handicap est disponible pour envisager l'aménagement de la formation et/ou de la certification à travers un projet personnalisé de formation (PPF).

Frais d'inscription et financements

Test d'entrée (TEP) : 150€

Frais pédagogiques : 9373 €

Plusieurs dispositifs permettent de financer cette formation.

Compte Personnel Formation, AFDAS, Région Sud via le PASS Formation, le Contrat d'Apprentissage (réservé aux -30 ans), Se rapprocher d'un Conseiller

en Evolution Professionnelle d'une structure à laquelle il est confié une mission d'accueil et d'orientation (Mission Locale, Pôle Emploi, Cap Emploi, PLIE, etc.)

Le financement sera étudié au cas par cas et la ligue vous orientera.

Objectifs et contenus pédagogiques

► Objectifs :

Acquérir les compétences techniques, pédagogiques et organisationnelles pour enseigner la voile sur tous les supports et à tous les publics.

► Contenus :

La formation est organisée en 4 blocs de compétence:

- **BC1** : Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation
- **BC2** : Valoriser les activités et les projets d'une structure
- **BC3** : Concevoir, Conduire en sécurité, et évaluer les séances découvertes et des cycles de séances d'apprentissage en voile
- **BC4** : Coordonner la sécurisation des activités et le déroulement de l'enseignement voile

LIGUE DE VOILE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

11 avenue Gambetta 83500 LA SEYNE SUR MER

04 94 24 16 72 / 06 95 66 55 81

formation@voilesud.fr – www.voilesud.fr

SIRET 531 559 565 00050 Code APE 9319Z

Déclaration d'activités enregistrée sous le n°93.83.05098.83 auprès du préfet de la Région SUD



Retrait des dossiers de candidature et informations collectives

- La Ligue de Voile centralise les inscriptions.
- Retrait des dossiers directement sur le site internet www.voilesud.fr
- Clôture des inscriptions : 01/09/2025
- Informations collectives :

- Journée information pour les candidats au Pôle Voile Marseille et en visio le vendredi 27 juin et vendredi 5 septembre à 9h avec pré-positionnement technique N5 à Marseille



Les emplois / débouchés / Evolutions

Dans les métiers de la voile, le candidat peut travailler par la suite dans des associations sportives et des clubs affiliés à la Fédération Française de Voile comme animateur, éducateur sportif et / ou moniteur spécialisé dans l'encadrement des activités de voile ou encadrer à son compte. Il possède une carte professionnelle d'éducateur sportif lui permettant d'exercer son métier.

Dans la Région SUD, près de 150 clubs sont susceptibles d'embaucher un professionnel qualifié. De nombreuses offres d'emploi ne sont pas pourvus (une vingtaine par an).

Une évolution professionnelle permettra d'acquérir de nouvelles compétences en passant des qualifications fédérales supplémentaires dans le domaine de l'entraînement ou de la formation de cadres par exemple. Des diplômes d'Etat de niveau 5 (DEJEPS) ou 6 (DESJEPS) sont également accessibles pour accéder à des postes de direction de structures ou d'entraîneurs sportifs.

Le BPJEPS Educateur Sportif Voile donne les prérogatives d'encadrement sur l'ensemble des supports mais le diplôme stipulera l'option choisie.



Modalités pédagogiques et organisation de la formation

La formation s'organise autour de différents modules :

- Module environnement professionnel : dispensés en partie à distance en synchrone (élaboration d'un projet, analyse et connaissance des publics, cadre institutionnel et réglementaire (bloc 1 et 2)
- Module Technique : renforcement technique sur Habitable et voile légère (Bloc 3)
- Module Pédagogique : conception pédagogique pour différents publics (scolaire, voile loisir...) , carte de progression, niveau technique (Bloc 3)
- Modules complémentaires : renforcement pratiques et connaissances du pratiquant (public handi, organisation manifestations nautique), sensibilisation au milieu marin et à sa préservation (Bloc 3)
- Module découverte Entraînement sportif (Bloc 3)
- Module Sécurisation de la pratique et gestion espace nautique / parc matériel (Bloc 4)

La formation se déroulera en partie au Pôle Voile Marseille, sur l'île du Frioul au CREPS d'Aix-en-Provence et dans les clubs de voile d'alternance. La principale période d'alternance est prévue d'avril à septembre.

Les stagiaires auront des cours dispensés en salle, en situation pédagogique et technique sur l'eau ainsi qu'en distanciel



Modalités d'entrée en formation et certifications

- Test d'entrée en formation : test écrit de connaissance, épreuve technique sur un Habitable
- Test de sélection et positionnement : test écrit sur les connaissances pédagogiques et de l'environnement des structures nautiques
- Bloc 1 : Epreuve : Production d'un document projet et d'un entretien
- Bloc 2 : Epreuve : présentation d'un support de communication et entretien
- Bloc 3A : Epreuve 1 : présentation d'un document présentant un cycle d'apprentissage suivi d'un entretien ; Epreuve 2 : Mise en situation pédagogique suivi d'un entretien
- Bloc 4 : Epreuve 1 : Entretien sur la base d'un document analysant son expérience dans la structure ; Epreuve 2 ; démonstration d'urgence simulé en situation de navigation ; Epreuve 3 étude de cas sur les modalités d'entretien et de réparation du matériel



Calendrier prévisionnel de la formation en annexe

(les périodes d'alternance seront précisées suivant les clubs d'accueil)